

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2012

MÉDAILLE D'HONNEUR DU BÉNÉVOLAT - (N° 222)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT**N ° 19**

présenté par

M. Taugourdeau, M. Abad, M. Breton, M. Dassault, Mme de La Raudière, M. Foulon, M. Furst, M. Herbillon, Mme Lacroute, M. Le Fur, M. Le Ray, M. Luca, M. Moyne-Bressand, M. Perrut, Mme Schmid, M. Schneider, M. Straumann, M. Audibert Troin, Mme Boyer, M. Cinieri, M. Decool, Mme Marianne Dubois, Mme Genevard, M. Hetzel, Mme Le Callennec, M. Le Mèner, M. Leboeuf, Mme Louwagie, M. Martin, M. Salen et M. Salles

ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 1 :

« I. – La médaille ...*(le reste sans changement)*. »**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Modification rédactionnelle.